N° 173.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE MÉDECIN;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 8 août 1818, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine*,

PAR L. PROSPER LIAUBON, de Gontaud,

Département de Lot-et-Garonne;

Bachelier ès-lettres; Ex-Chirurgien interne de l'hôtel-Dieu Saint-André de Bordeaux.

Si la santé est le premier de tous les biens, la médecine doit être le premier de tous les arts.

CABANIS.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1818.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD, *Président.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Accueillez, mes bons amis, cet essai de mes premiers travaux comme un témoignage de ma sincère amitié, et de ma vive reconnaissance pour les nombreux sacrifices que vous n'avez cessé de faire pour mon éducation.

A

MONSIEUR CANIHAC,

Docteur en médecine; ancien Chirurgien chef interne de l'hôtel-Dieu Saint-André de Bordeaux; Chirurgien du lycée royal de la même ville; Professeur d'anatomie, de physiologie et de pathologie externe, etc.

Daignez agréer cet opuscule comme un témoignage public de mon respect pour vos talens distingués, et de ma reconnaissance pour les soins particuliers que vous avez donné à mon éducation médicale.

P. LIAUBON.

INTRODUCTION.

La médecine, vaste par elle-même, encore plus vaste par le grand nombre de sciences accessoires avec lesquelles elle est intimement unie, est sans doute une mine féconde qui promet toujours de nouveaux trésors à celui qui sait la fouiller. Mais quelles connaissances ne faut-il pas posséder pour se guider dans une pareille recherche, et éviter l'erreur qui semble naître à chaque pas !

Obligé, pour un instant, de devenir auteur, je ne sentis jamais plus vivement la vérité de cette assertion. Je me suis aperçu que, pour donner l'histoire d'une lésion quelconque, il fallait avoir beaucoup d'érudition et beaucoup d'expérience. C'est d'après ces considérations que j'ai été porté à me méfier, avec juste raison, de mes forces, et à ne point entreprendre un semblable travail. Mais si mes connaissances sont bornées dans le champ immense de l'art de guérir, mon œil, quoique peu exercé, m'en a fait voir toute l'étendue et apprécier toute la dignité. J'ai vu que la médecine est la plus belle, la plus utile de toutes les sciences, et que le vrai médecin est de tous les hommes celui qui peut rendre à la société les plus grands services.

Profondément pénétré de cette grande vérité, j'en ai fait le sujet de cette dissertation, que je divise en deux parties. Dans la première, je traite de l'importance du médecin dans un gouvernement : 1.° pour l'usage bien dirigé

des choses hygiéniques ; 2.° pour le traitement des épidémies contagieuses ; 3.° enfin pour les cas de médecine légale. Dans la deuxième partie, je considère le médecin dans sa pratique particulière ; ici, comme dans la première circonstance, j'observe que chaque instant est pour lui une nouvelle occasion d'être utile à ses semblables.

Ce sujet est beau et digne surtout d'une plume exercée ; aussi mon incapacité demande-t-elle indulgence en faveur du noble motif qui me l'a fait entreprendre.

QUELQUES

CONSIDÉRATIONS

SUR LE MÉDECIN.

PREMIÈRE PARTIE.

Connaître l'homme, guérir ou pallier les affections qui l'atteignent, et savoir les prévenir, voilà ce qui constitue la médecine. On donne le nom de *médecin* à celui qui possède cette science : mais n'eût-on pas mieux fait d'appeler *ministre de la nature* celui qui passe sa vie à étudier son chef-d'œuvre et tous les objets qui agissent sur lui?

Si le médecin est utile en portant une main bienfaisante sur nos douleurs ou en guérissant nos maux, de quelle importance n'est-il pas lorsqu'il fait servir son art à la conservation de la santé! En effet, dans le premier cas il soulage un individu; dans le second, il préserve tout un peuple d'un grand nombre de maladies.

L'homme confié entièrement à la nature est rarement malade, parce qu'il reçoit de cette mère bienfaisante une juste proportion de tout ce qui est nécessaire à la conservation de la santé; mais l'homme en société, en cherchant à accumuler ses plaisirs, n'a fait qu'augmenter ses besoins et se préparer un grand nombre de mala-

dies. Elles eussent été bien plus nombreuses encore, si l'humanité, sous le nom de *médecin*, ne fût venue parmi eux. C'est donc dans les connaissances hygiéniques des médecins que les chefs des gouvernemens doivent chercher pour leurs peuples le plus précieux de tous les biens, la santé. Les législateurs de l'antiquité avaient bien senti cette vérité. *Moïse* ordonna aux Hébreux l'usage des lotions, et leur défendit la viande de certains animaux qu'il croyait malsaine; par cette double loi, il les préserva d'un grand nombre de maux. *Lycurgue* s'occupa de la santé des Spartiates même avant leur naissance, puisque les filles, qui recevaient une éducation semblable à celle des jeunes garçons, ne quittaient ce genre de vie que pour devenir mères. Aussi les enfans qui en naissaient étaient-ils d'une forte constitution; ils appartenaient à la république au sortir des bras de leur mère. Les exercices de la gymnastique, et tout ce qui faisait naître en eux l'amour de leur pays, occupaient tous leurs momens: de sorte que les vices n'avaient point accès dans leur âme, et la patrie était bien récompensée, puisqu'elle obtenait des citoyens d'un physique propre à surmonter toutes les fatigues, et d'un courage qui fera constamment l'admiration des siècles à venir.

Ces exemples sont, je crois, suffisans pour prouver que c'est dans l'hygiène que l'on trouve les matériaux du perfectionnement physique, et par suite nécessairement le germe d'un grand nombre de vertus sociales.

Cependant, que nos lois sont loin d'être basées sur de tels fondemens! Il semble que les législateurs modernes se soient entièrement occupés de l'homme moral, sans songer que de l'oubli du perfectionnement physique naît le plus grand nombre des vices, qu'ils se sont efforcés de punir et non de prévenir. Puisque nous ne trouvons point dans les lois la garantie de la conservation de la santé, c'est au médecin à remplir par ses conseils ce noble et imposant devoir. Voyons les diverses circonstances dans lesquelles il peut être utile à la grande famille.

1.° *Hygiène.*

L'amour de l'or est la passion dominante chez l'homme. Excité par ce puissant mobile, aucun sacrifice ne lui coûte ; il met constamment tout en œuvre pour atteindre son but, sans songer que, pour y parvenir, il donne souvent en échange la santé, et même la vie. C'est ainsi que l'on voit des villes situées dans des lieux où sont rassemblées toutes les causes d'insalubrité, tandis que non loin de là se trouvent des sites réunissant toutes les conditions opposées. Que de maux n'aurait-on pas évités, si l'on eût à ce sujet suivi l'exemple des anciens ! Leur esprit observateur allait puiser dans les entrailles des animaux la connaissance de la salubrité des contrées où ils avaient vécu. Les ulcérations, les engorgemens des viscères de l'abdomen indiquaient la mauvaise qualité de l'air, des eaux et des végétaux. Le ventre, au contraire, était-il d'un petit volume, et les organes qu'il contient dans leur parfaite intégrité, ils en concluaient avec raison qu'un lieu si favorable à l'organisation devait présenter l'ensemble des conditions heureuses utiles à la santé, exigées et reconnues les meilleures par les principes de l'hygiène publique.

1.° *Circumfusa.* Partout où les hommes sont réunis, il faut surveiller la conservation de leur santé. Les villes, les édifices publics, comme les hôpitaux, les temples, les spectacles, etc., nécessitent également la sollicitude du médecin. C'est surtout pour assainir les villes qu'on ne doit rien négliger : la construction des égouts, l'abondance des eaux et leur bonne qualité, le nettoiement des rues, leur alignement et leur largeur, pour donner une libre circulation à l'air ; le transport hors des murs de la cité, et dans les lieux opposés aux vents régnans, des cimetières, des voiries, et de tous les établissemens ou manufactures d'où s'exhalent des miasmes ou des gaz nuisibles à la santé des habitans. Telles sont les principales causes de salubrité. Mais un des foyers les plus grands d'infection, et en même

temps le plus difficile à détruire, c'est le voisinage d'un lieu marécageux. Rien ne doit être négligé pour faire disparaître un pareil fléau ; si l'on ne peut y réussir, on doit quitter un séjour qui ne laisse péniblement atteindre que la moitié de la durée de l'existence promise à l'homme.

Je n'entrerai point dans les détails qui ont rapport aux dispositions les plus convenables pour la santé, et qui doivent être données aux édifices publics. Le médecin consulté pour un semblable cas trouvera aisément à rendre utiles ses connaissances hygiéniques. Le Gouvernement a bien senti l'importance de toutes ces précautions ; mais, malgré les ordres les plus précis, on ne les a fait servir qu'au bien de la capitale et des principales villes de province. C'est avec raison que s'écrie un de nos savans professeurs, M. *Hallé* : « O habitans des « villes, c'est pour vous qu'on fait de pareils sacrifices ; c'est autour « de vous encore que se réunissent les sollicitudes des gouvernemens « pour écarter toutes sortes d'influences nuisibles ; c'est pour vous « seuls qu'on s'est occupé du nettoiement des voies publiques ; c'est « pour vous qu'on prépare des promenades magnifiques et salubres ; « c'est enfin autour de vous que l'hygiène publique est véritablement « étudiée et mise en pratique ! » (*Hygiène*, Encyclopédie méthodique.) Cependant il serait facile de faire disparaître ces nombreuses causes d'insalubrité que l'on remarque dans presque tous les villages. Que le magistrat s'éclaire des lumières du médecin, et l'on verra bientôt se dissiper ces cloaques où l'on met putréfier les substances végétales, et dont le moindre inconvénient est de rendre les voies publiques impraticables : on verra également s'éloigner des habitations ces eaux stagnantes où l'on fait rouir le chanvre, et d'où s'exhalent des miasmes dont l'influence est si pernicieuse à la santé des habitans.

Applicata. Les habits sont devenus chez les nations civilisées un des premiers besoins de l'homme. Ils sont susceptibles de lui faire éprouver diverses modifications qui altèrent plus ou moins sa santé.

Ici, comme dans les circonstances précédentes, le médecin devra faire l'application de son précieux savoir. C'est en vain que, dans un grand nombre d'ouvrages philosophiques, il s'était fortement élevé contre la barbare coutume de tenir dans la plus étroite contrainte l'enfant nouveau-né. Il fallait, pour détruire ce préjugé, un homme d'une grande autorité, et dont la plume fût aussi énergique que persuasive.

J. J. Rousseau parut, et devant ce flambeau se dissipèrent bientôt ces sombres vapeurs d'ignorance et de cruauté. Cependant la voix de *Rousseau* ne s'est pas fait entendre partout, et des lambris dorés à peine est-elle descendue dans le comptoir du commerçant. Il reste donc encore à la bienfaisance du médecin une abondante moisson à recueillir; il ramènera facilement dans le sentier qu'a tracé la nature des cœurs qui ont mis en lui toute leur confiance.

Si *Rousseau* se fit entendre des mères, il ne fut pas aussi heureux auprès de la beauté; les femmes, en effet, ont toujours sacrifié leur santé à ce qu'elles croyaient être leurs charmes. C'est inutilement que les médecins et ce philosophe éloquent se sont efforcés de blâmer l'habitude qu'elles ont de comprimer le bas de la poitrine, et d'exposer aux intempéries de l'air ce sein vers lequel se dirigent des regards curieux et indiscrets. Les maladies funestes qui s'ensuivent, les nombreux exemples qui se présentent chaque jour, sont demeurés sans résultats, comme les sages conseils du médecin sont restés sans succès.

La forme des vêtemens, la nature et la couleur des étoffes, sont aussi du domaine du médecin. Sans donner trop d'extension à cette matière, il suffira de dire que les vêtemens de toile larges et de couleur blanche doivent être employés pendant la saison chaude, que l'on doit préférer au contraire ceux de laine et étroits pendant la saison froide, toutefois cependant ayant soin de ne pas agir d'une manière brusque dans ce changement.

Les bains, si fréquemment employés par les anciens, surtout par les Romains, chez lesquels il existait même des règlemens de police qui prescrivaient les heures où chacun était obligé d'en faire usage, les bains, dis-je, devraient être d'un emploi plus général parmi

nous ; ils ont l'avantage d'assouplir la peau, d'entretenir la propreté, de favoriser la transpiration, et de prévenir par là beaucoup de maladies.

3.° *Ingesta.* Cette branche de l'hygiène, que le médecin emploie avec tant de succès dans le traitement des maladies sous le nom de *régime*, mérite aussi beaucoup son attention, considérée comme domaine de l'hygiène publique. Dans tous les temps, les peuples civilisés ont reconnu qu'il était de l'intérêt général d'établir des institutions propres à garantir la salubrité des alimens et des boissons.

Les alimens tirés du règne animal, et particulièrement la viande de boucherie dont l'usage est général, exigent la plus grande surveillance. Toutes les maladies des bestiaux n'entraînent point nécessairement la prohibition de leur viande ; il en est d'accidentelles, comme les adhérences provenant d'anciennes inflammations, les vices de conformation, quelques hydatides, etc., qui ne peuvent être d'aucune influence sur la santé des consommateurs. Mais il n'en est pas de même des animaux atteints d'épizootie ; il vaudrait mieux ici agir avec trop de prudence que de s'exposer à compromettre la santé publique. Il existe à cet égard des ordonnances de police, et des commissaires nommés pour l'inspection des boucheries assurent aux habitans des villes la bonne qualité des viandes dont ils font usage. Mais qu'il est loin d'en être de même dans les campagnes, où l'on voit tous les hivers des particuliers, s'érigeant en bouchers, distribuer aux malheureux habitans des débris de vaches plutôt mortes de faim et de vieillesse que de la massue du débiteur ! Le médecin placé dans des lieux où s'exercent de semblables abus peut les détruire en exposant aux yeux des magistrats les maux qui en sont souvent la suite.

Il est aussi un bien grand nombre d'animaux autres que les bêtes à cornes, et qui sont d'un usage journalier ; mais nous pouvons, à quelque chose près, leur faire l'application de la même surveillance.

Parmi les substances tirées du règne végétal, les graines céréales sont celles qui doivent plus particulièrement fixer l'attention du

médecin. Il doit les considérer sous le rapport de leurs maladies et de la falsification qu'on leur fait subir lorsqu'elles sont en farine. L'affection la plus commune des céréales, et celle qui nuit le plus à la santé des hommes, est *l'ergot*. Cette altération consiste dans la dégénérescence de la graine; elle est alors allongée dans la direction d'une courbe, le plus souvent recouverte d'un duvet violet; l'intérieur est rempli d'une masse tantôt blanche, inodore, et d'autres fois bleuâtre, âcre et fétide. L'*ergot* s'observe ordinairement dans les années pluvieuses, humides; il attaque particulièrement le seigle, quelquefois l'orge, et rarement le froment. L'usage des céréales atteintes de cette maladie est ordinairement suivi de graves accidens, comme les nausées, les vomissemens, les maux de tête, le délire, et un grand nombre d'autres symptômes très-variables; d'autres fois aussi on voit survenir le sphacèle des membres. On doit rigoureusement s'opposer à ce que l'on fasse usage d'une substance si pernicieuse: l'on parviendra à ce but en inspectant les moissons lorsque des années pluvieuses feront soupçonner l'existence de l'ergot, et en défendant aux meuniers, sous peine d'une amende, de moudre des graines affectées de cette maladie. Mais comme il est impossible que la police puisse étendre sa surveillance sur des opérations domestiques aussi journalières, c'est au médecin à éclairer les gens de la campagne sur les dangers qui les menacent.

La falsification que l'on fait subir aux farines exige aussi la plus grande surveillance. Appelé pour en constater la bonne qualité, il sera facile au médecin de s'assurer si elle ne contient pas des corps étrangers, comme du plâtre, de la craie, de la chaux, ou bien si elle n'est pas mélangée avec de la vesse, des haricots, etc. Par l'opération du lavage, il parviendra à reconnaître non-seulement quelles sont les substances mélangées avec la farine, mais encore quelles sont les proportions de chacune d'elles. Un exemple pris du Dictionnaire des sciences médicales établira quelques règles à ce sujet. « *Galvani* fut « chargé, par son gouvernement, d'examiner différentes parties de « farine. Dans le nombre de celles qu'il soumit à l'analyse, une parut

« plus particulièrement mériter son attention, d'autant plus qu'elle « avait toutes les apparences de la plus belle fleur de froment. Cette « farine humectée d'une quantité d'eau suffisante pour lui donner la « consistance d'une pâte maniable changeait à l'instant de couleur, « devenait grise et d'une odeur nauséabonde; elle n'acquérait point « d'élasticité par le pétrissage. Étant mise dans un tamis de crin et « malaxée sous un filet d'eau continuel, elle passa promptement à « travers le tamis; et ne laissa qu'une très-petite quantité de gluten. « *Galvani* observa que l'eau du lavage présentait trois couches, une « superficielle d'un jaune sale, une moyenne laiteuse; et la dernière, « située dans le fond du vase, était dense et blanche. Instruit par « l'examen physique du son de cette farine, que celui-ci contenait « des haricots et de la vesse sauvage, il fit un mélange de ces deux « substances avec de la farine de froment, pratiqua la même opéra- « tion, et obtint tous les caractères de la farine précédemment ana- « lysée. » Si cette farine avait contenu quelque substance minérale, le lavage l'aurait fait également reconnaître.

Les farines falsifiées, ainsi que celles qui contiennent une trop petite quantité de gluten, sont diversement nuisibles. Il est cependant des mélanges de farine de froment avec d'autres substances qui ne nuisent en aucune manière à la santé, et qui doivent même être conseillés dans les cas de disette. Ainsi, partie égale de farine de froment et de maïs, d'orge, de riz, de seigle ou de pommes de terre, donnent un aliment très-nourrissant. Une des premières qualités du pain est sa légèreté; elle est due au dégagement de l'acide carbonique, qui a lieu pendant la fermentation panaire. On peut donner jusqu'à un certain point cette qualité au pain qui ne lève pas bien. Pour cela, on ajoute à la farine du carbonate de magnésie (1). Dans l'hiver

(1) Pendant la fermentation, le sel est décomposé, la magnésie se combine avec l'acide acétique, et forme de l'acétate de magnésie; l'acide carbonique mis à nu tend à s'échapper, et dilate les cellules de la pâte. L'acétate de magnésie qui demeure dans le pain ne peut être d'aucun danger.

de 1817, les boulangers de Paris furent autorisés à mettre ce moyen en usage, et le pain qu'ils nous donnèrent fut très-bon, tandis qu'il eût été insupportable, si on n'eût pris une semblable précaution. Ce fait nous a été rapporté par M. *Orfila*, dans ses leçons de chimie.

En portant notre examen sur les boissons, nous voyons que l'eau est le plus généralement usitée, et celle qui peut occasionner un plus grand nombre de maladies par les substances délétères que souvent elle contient; aussi les médecins ne sauraient trop signaler aux yeux de l'autorité le danger qu'entraîne son usage quand elle est de mauvaise qualité, et les moyens à employer pour la rendre meilleure. Il est aussi de leur devoir d'analyser les eaux des lieux où ils exercent, et de désigner aux habitans celle qui est la plus salutaire.

Parmi les liqueurs spiritueuses, le vin fut sujet de tous les temps au plus grand nombre de falsifications. Lorsqu'elles se bornent à l'addition d'autres liqueurs fermentées, comme le poiré, le cidre, l'alcohol, ou lorsque le vin est seulement affaibli avec de l'eau, la qualité ne peut alors nuire; seulement la quantité pourrait devenir funeste lorsqu'il contient de l'eau-de-vie. Par l'analyse on peut quelquefois s'assurer quelle est la liqueur ajoutée; mais il est d'autres falsifications beaucoup plus pernicieuses, notamment celle dans laquelle on emploie le deutoxyde de plomb. S'il est une fraude qui doive être surveillée, et punie avec toute la sévérité des lois, c'est assurément celle dont nous parlons; car le vin plombé produit des coliques violentes, et même quelquefois des empoisonnemens suivis promptement de la mort. Le médecin appelé pour faire l'analyse de vins soupçonnés d'une semblable falsification parviendra facilement à reconnaître la présence de l'oxyde de plomb, non-seulement par un grand nombre de réactifs, mais encore plus sûrement en obtenant le métal à l'état de pureté, par l'évaporation de la liqueur falsifiée dans un creuset conique.

4.° *Excreta.* Cette branche de l'hygiène ne doit point trouver place ici, elle n'est que d'une utilité individuelle, et ne peut fournir aucune donnée générale pour le bien public.

5.° *Gesta.* Si les gouvernemens ne peuvent avoir assez d'influence sur tous les hommes pour faire servir cette branche de l'hygiène au bien général, ils pourront du moins en faire une heureuse application dans les établissemens qui sont sous leur dépendance immédiate, surtout dans les colléges et les casernes. Le sommeil doit avoir lieu la nuit et durer au plus sept heures. On doit éviter de dormir dans des endroits humides, et dans ceux où l'air est chargé d'émanations infectes.

C'est surtout de l'exercice du corps qu'on peut tirer un grand avantage, tant pour la conservation de la santé que pour le développement des forces physiques. J'ai déjà parlé des bons résultats que retiraient les anciens de la gymnastique. Il existe à Paris un collége où cette branche de l'éducation est mise en pratique; des inspecteurs nommés pour en connaître les résultats en ont fait un rapport très avantageux. Espérons que bientôt les autres maisons d'éducation suivront cet exemple, et nous verrons alors le jeune Français réunir aux qualités vives et brillantes de l'esprit une constitution agile et vigoureuse.

6.° *Percepta.* Combien de maux ne résultent pas, pour la santé et pour la sûreté des gouvernemens, de la mauvaise direction des choses qui constituent cette sixième branche de l'hygiène! Les passions, que nous pourrions faire servir à notre bonheur, en les dirigeant vers le perfectionnement de notre être moral et intellectuel, sont devenues la source de tous les vices. Les philosophes, qui n'ont eu en vue que l'homme moral, ont fait souvent des efforts inutiles pour le rendre meilleur. Sparte fut l'exemple de toutes les vertus pendant qu'elle demeura fidèle aux lois de *Lycurgue.* Rome perdit la pureté de ses mœurs lorsque le Romain ne partagea plus sa vie entre les travaux des champs et la défense de la patrie. Quand donc sera-t-on convaincu de la grande influence du physique sur le moral, et par là de l'importance des conseils du médecin pour le perfectionnement des facultés morales? Je termine ici ce que j'avais à dire de l'hygiène: quoique je n'aie fait que toucher les points les plus saillans de cette

branche de la médecine, il sera facile cependant de juger de quel avantage elle peut être pour le bien public.

2.° *Epidémies contagieuses.*

S'il est une circonstance où l'utilité du médecin soit incontestable, c'est assurément dans ces fléaux de l'humanité où l'on voit la faux de la mort moissonner en peu de temps toute une population, sans distinction d'âge ni de rang. La nature frémit dans un semblable cas ; le guerrier surpris abandonne des armes qu'il ne peut tourner contre un tel ennemi ; le magistrat frémit sur son siége ; le père repousse son fils, naguère l'objet de ses plus tendres sollicitudes : il craint de trouver la mort dans ses embrassemens. Qui viendra dans un pareil danger consoler l'humanité éplorée et combattre ce terrible ennemi ! quel homme osera s'exposer à une mort presque inévitable ? et quel motif pourra le porter à une si belle action ? Cet homme, c'est le médecin ; le motif qui l'animera, c'est l'amour de son semblable. Le courage si justement vanté des guerriers peut-il être comparé à un tel dévouement, et les dangers auxquels expose une bataille peuvent-ils être mis en parallèle avec ceux que présente une ville infectée de la peste ? Il n'y a pas eu d'épidémie contagieuse qui n'ait présenté plusieurs exemples d'un tel dévouement ; il serait trop long de les rapporter ici : mais je ne puis passer sous silence un trait de courage fait pour honorer la médecine.

L'armée d'Égypte fut atteinte de la peste devant les murs de Jaffa. M. le professeur *Des Genettes*, alors médecin en chef de cette armée, ne pouvait persuader à ses malheureux compatriotes que la maladie qui les enlevait avec tant de rapidité n'était point la peste. S'apercevant néanmoins combien il était essentiel de ranimer le courage ébranlé du soldat, M. *Des Genettes* eut la force d'âme de plonger une lancette dans le pus d'un bubon, et de se l'inoculer en présence de l'armée, saisie d'admiration et de reconnaissance.

C'est dans ces momens de désolation et d'effroi que la médecine est jugée à sa juste valeur; elle ne trouve point de détracteurs chez

ceux qui mettent en elle seule leur salut. Hé bien ! hommes injustes et ingrats, direz-vous alors que la médecine est une chimère et le médecin un charlatan ? Mais non, je vois autour de vous la mort escortée de tout ce qu'elle a de plus affreux ; elle est près de vous atteindre, vous vous écriez dans le danger : « *Ministre d'un art divin, « viens à mon secours, et, à l'exemple des dieux, donne-moi une « seconde fois la vie.* »

Mon intention n'est pas de suivre le médecin dans tous les moyens qu'il emploie pour prévenir, reconnaître, limiter et détruire les épidémies contagieuses. Les précautions prises dans tous nos ports, notamment dans celui de Marseille, donneront une juste idée des préservatifs à mettre en usage. L'histoire de la peste de Moscou, rapportée par M. le professeur *Pinel* dans sa Nosographie philosophique, servira d'exemple dans la conduite à suivre pour en arrêter les progrès, et donnera également les moyens de précautions que doivent employer ceux qui sont destinés à soigner les pestiférés.

La peste est rare parmi nous, et les mesures sanitaires que l'on prend l'ont bannie sans doute pour long-temps de nos contrées.

Nous ne pouvons terminer ces réflexions sur les maladies contagieuses sans entrer dans quelques détails sur les remèdes heureux que possède la médecine pour prévenir les funestes effets d'une affection cruelle, l'effroi des familles qui, par des épidémies meurtrières et périodiques, menaçait les jours de l'enfance, et ne respectait ni l'âge mûr, ni même la vieillesse. Nous voulons parler de la vaccine.

Malgré les résultats avantageux de l'inoculation, le zèle philanthropique du docteur *Petit*, et les efforts du savant *de La Condamine*, cette opération n'était point encore généralement adoptée en France, lorsque la découverte de la vaccine fut faite par le docteur *Jenner* et *Rabaut-Pommier*. Ce dernier préservatif de la variole présenta, dès les premiers momens, des résultats si supérieurs à l'inoculation qu'il ne tarda pas à être presque exclusivement adopté. Aujourd'hui

la vaccine procure des bienfaits si certains et si multipliés, que la pratique de l'inoculation serait un véritable délit fait à la société.

En France, la vaccine fait chaque année de rapides progrès. M. *Husson*, secrétaire-général de la société centrale de vaccine établie à Paris, exposa, dans le rapport qu'il fit récemment à cette société, qu'en 1816, sur soixante-onze départemens, le nombre de vaccinations a excédé de 28,358, les deux tiers de celui de naissance, résultat infiniment supérieur à celui qui fut observé en 1815, où soixante-seize départemens n'avaient fourni que 29,559 vaccinations au-dessus du tiers du nombre des naissances (1).

Dans la même séance dont nous venons de parler, et qui fut présidée par M. *Chaussier*, ce médecin distingué s'exprimait à peu près en ces termes sur l'efficacité de la vaccine : « Rien ne prouve d'une manière « indubitable que les enfans qui ont présenté des éruptions pustu- « leuses, après avoir été vaccinés, aient eu réellement la petite vé- « role; car ces éruptions pustuleuses que nous avons observées une « seule fois simulent la petite vérole, ont quelque analogie avec elle, « mais ne doivent point être confondues avec cette affection. Au « reste, en accordant le fait comme constant, faut il en conclure « qu'on s'est abusé sur l'efficacité préservatrice de la vaccine? Non, « sans doute; car, en faisant cette concession, c'est accorder, d'après « l'expérience de vingt-cinq années, d'après les faits les plus multi- « pliés recueillis en France, en Angleterre, etc., etc., que, sur un « million d'individus vaccinés, quelques personnes ont été atteintes « ultérieurement de la variole. »

---

(1) M. *Husson* termine son intéressant rapport en observant que le rapprochement suivant fera mieux sentir cette grande augmentation dans le nombre des sujets vaccinés, et la diminution très-sensible de celui des individus atteints de la petite vérole, et qui sont morts de cette maladie.

	Année.	Départemens, nombre.	Naissances.	Vaccinés.	Variolés.	Défigurés.	Morts.
En	1815	76	653,444	263,389	37,630	3,625	4,626
En	1816	71	604,935	431,648	24,610	2,482	2,463

Malgré des preuves aussi concluantes, des avantages si positifs et si précieux, la vaccine, il faut l'avouer, éprouve encore des obstacles et rencontre des détracteurs; soit qu'il faille l'attribuer à l'insouciance, ou bien à l'ignorance, aux sophismes, à la résistance qu'on oppose presque toujours à tout perfectionnement, et à tout ce qui s'écarte de nos anciennes habitudes.

L'histoire des siècles nous prouve en effet que, dans tous les temps, les préventions et les préjugés ont lutté avec succès contre d'importantes découvertes (1); mais l'expérience nous démontre aussi que tôt ou tard la vérité triomphe des erreurs.

Espérons que bientôt en France l'efficacité de la vaccine sera généralement appréciée; espérons que l'instruction, en éclairant le citoyen, le rendra jaloux de propager cette bienfaisante découverte, et de seconder ainsi les sages vues du Gouvernement; espérons enfin que le terrible fléau que nous venons de signaler sera, dans quelques années, inconnu pour ainsi dire dans nos climats. En émettant ce vœu, nous croyons remplir pour la première fois les devoirs sacrés attachés à l'honorable titre que nous cherchons à obtenir; en exprimant avec énergie un désir aussi louable, c'est jurer tacitement d'employer sans

---

(1) S'il fallait appuyer cette triste vérité d'une preuve nouvelle, n'en trouverions-nous pas malheureusement un témoignage trop certain dans les obstacles qui s'opposent, dans plusieurs villes et dans quelques départemens, à l'adoption de l'enseignement mutuel? Les adversaires de cette méthode cherchent à persuader (il faut convenir qu'ils y ont quelquefois réussi) que les méthodes de l'abbé *Gautier*, celles de *Pestallozi*, de *Bell* et de *Lancaster*, etc., sont des systèmes dangereux d'instruction, lorsqu'il est démontré, par la nature même de l'objet, que ce n'est qu'un moyen d'enseignement applicable à l'étude de toutes les branches des connaissances humaines. Aussi les amis des idées généreuses ou libérales doivent-ils, à leur tour, redoubler d'efforts et de persévérance pour propager et faire adopter partout l'*enseignement mutuel*, que j'appellerai à dessein la *vaccine morale;* car, si la variole peut être considérée comme la lèpre du corps, l'ignorance est la lèpre de l'esprit.

cesse tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour atteindre un but aussi noble et aussi utile.

3.° *Médecine légale.*

Le médecin ne se borne pas à être le dispensateur de la santé des hommes; il devient encore souvent l'arbitre de leur fortune, de leur honneur et de leur vie. Combien de fois n'est-il pas appelé pour éclairer le magistrat! Tantôt il constate un état de folie, et rend à une famille des biens que lui avait arrachés un testament illicite; d'autres fois il met au grand jour l'innocence de la beauté, et lui rend l'estime que lui avaient enlevée des apparences trompeuses; d'autres fois, enfin, armé du glaive de la justice, il en frappe le coupable ou le détourne de la tête de l'homme de bien. Que le médecin appelé dans une semblable circonstance soit pénétré de l'importance de sa mission; qu'il n'oublie point que l'honneur et la vie de l'accusé sont dans ses mains, et la certitude de son innocence ou de sa culpabilité dans les vastes connaissances qu'il doit avoir acquises; que l'intérêt, la crainte, la compassion, ni même l'amitié, n'influent en rien sur sa décision; qu'elle soit faite après une mûre réflexion, et l'examen des écrits des auteurs les plus recommandables; qu'il songe enfin que le cri de la conscience poursuit sans relâche celui qui s'éloigne des devoirs tracés par la morale et la justice.

Nous venons de voir le médecin puiser dans l'*hygiène* les matériaux de la santé des peuples et de leur perfectionnement physique et moral. Nous l'avons vu encore exposer ses jours pour arracher des victimes aux épidémies contagieuses, fléau bien plus cruel que la famine et la guerre. Enfin, nous l'avons vu prêter ses lumières à la justice pour guider sa marche. Cependant, malgré tant de titres à la reconnaissance publique, les médecins ont trouvé partout des détracteurs qui ont appelé la médecine un art conjectural, et même dangereux. Hé quoi! parce que la médecine, comme toutes les connaissances humaines, a eu de mauvaises doctrines, des époques

de décadence et d'erreurs, faut-il en conclure que ce soit un art conjectural? (*Quod est professoris, non est artis.*) L'abus de la chose doit il servir à prouver son inutilité? La médecine est une science de faits; ses méthodes principales sont l'observation et l'expérience; si elle les consulte, elle avance par des progrès rapides; lorsqu'elle s'abandonne à l'esprit de système, à des conjectures que l'expérience ne vérifie point, elle donne dans de fausses routes, elle rétrograde. Mais un pareil sort n'est-il pas réservé à toutes nos connaissances, et surtout aux sciences physiques, dont la médecine fait partie? En un mot, c'est parce que l'art de guérir est une science positive; c'est-à-dire parce qu'il ne peut s'enrichir que par des faits bien examinés et certains, que son état ne peut être stationnaire; et les changemens qu'il éprouve dans quelques parties de sa théorie ne devaient point être regardés comme des preuves de son incertitude; ils doivent être considérés, au contraire, comme des témoignages incontestables de ses progrès et de l'excellence de sa méthode.

Vous ajoutez: La médecine est non-seulement un art peu sûr, il est encore dangereux. Parce que le médecin ne réussit pas toujours, parce qu'il est un certain nombre de maladies incurables, mortelles, il faut en conclure que la médecine est hypothétique, et le médecin dangereux! Mais quelle est la science qui n'offre parfois des résultats qui ne sont que plus ou moins probables? Le géomètre a-t-il donné la solution de tous les problèmes? les faits sont-ils tous connus et expliqués dans les sciences physiques et naturelles? Pourquoi donc pour la médecine seule être injuste? pourquoi fermer les yeux sur son utilité?

Le sensible et éloquent *Petit* a bien dépeint dans ce peu de vers la malveillance et l'ingratitude de certains hommes.

Le méchant flétrira ta conduite, ta foi;
Le calomniateur te prêtera des crimes;
L'homme trompé croira ses discours légitimes.
On t'accusera seul.... sans penser que le ciel
Fit à l'homme en naissant la loi d'être mortel.

Cependant, si le médecin ne trouvait dans les bienfaits qu'il répand sa récompense et l'estime de lui-même, il lui serait facile d'oublier les détracteurs de son art en se rappelant combien de fois il reçut des marques éclatantes de confiance et de reconnaissance. La Grèce entière fut près de prendre les armes pour préserver *Hippocrate* de la colère d'Artaxerxès. Athènes reconnaissante lui décerna une couronne d'or, et l'initia dans les grands mystères de Cérès et de Proserpine. Enfin sa patrie, après sa mort, le plaça au rang des dieux, et lui éleva des autels. *Philippe*, médecin d'Alexandre, ne reçut-il pas la marque d'une confiance absolue? Ce prince, dangereusement malade, prit avec calme un breuvage que lui présenta *Philippe*, soupçonné de le faire périr. Enfin le médecin fait naître la reconnaissance dans les cœurs même les plus pervers. Charles IX ne préserva-t-il pas *Ambroise Paré* du massacre de la Saint-Barthélemi en le faisant cacher dans son cabinet?

Ces exemples, et un grand nombre d'autres qu'il nous serait facile de rapporter, prouvent que, si la médecine trouva quelques détracteurs, elles trouva aussi, dans tous les temps, un bien grand nombre d'esprits judicieux, qui eurent cette noble et belle science en vénération, et regardèrent le médecin instruit comme un membre de la société nécessaire à sa conservation, et destiné à soulager l'espèce humaine en allégeant les maux attachés à sa frêle existence.

SECONDE PARTIE.

Tous les médecins ne sont pas destinés à faire l'application de leur talent au bien de la grande famille ; mais, dans leur pratique journalière, ils n'en auront pas moins l'occasion de rendre de nombreux et importans services. En parlant du bien qu'il peut faire aux personnes qui mettent en lui leur confiance, qu'il me soit permis d'établir dans cette dissertation inaugurale quelques données sur la conduite du médecin, non que j'ose me permettre de leur donner des leçons (je sens trop vivement combien j'en ai besoin moi-même), mais seulement pour me tracer des devoirs que je m'efforcerai constamment de remplir.

La première chose qui devra occuper le médecin sera la topographie médicale du lieu où il se propose d'exercer son honorable ministère. Ainsi il étudiera la situation géographique de la province, la nature du sol, les marais qu'on y rencontre, les rivières qui l'arrosent; il appréciera la qualité des eaux, celle des boissons et des alimens, leur influence sur l'organisation. Les professions, le genre d'industrie, les mœurs, les habitudes serviront également à lui faire connaître les causes qui augmentent ou diminuent la population, et qui produisent ou entretiennent les maladies. Avec ces données, le médecin aura une juste idée de l'idiosyncrasie des habitans, les causes les plus communes de l'altération de leur santé lui seront

connues, il pourra en quelque sorte, même avant d'avoir vu le malade, soupçonner avec de fortes probabilités la nature des affections.

Les connaissances que le jeune médecin aura acquises dans les écoles, dans l'entretien des hommes instruits, et dans les écrits des auteurs, lui seront assurément d'un grand secours; mais c'est dans l'observation la plus rigoureuse de l'homme malade qu'il doit chercher le complément de son instruction. « Ce n'est plus dans les « écrits des hommes, disait *Stoll* à ses disciples, c'est au sein même « de la nature qu'il vous faut prendre des leçons. Approchez de ces « lits de douleur où des malheureux gémissent, et interrogez-les. « Ici les symptômes ne se montrent plus comme dans les livres; leur « marche est souvent tumultueuse, rompue, cachée par mille acci- « dens divers. O vous ! à l'instruction desquels je me dévoue tout « entier jugez par mon inquiétude de celle que vous éprouverez « un jour. Eloignez de votre âme le tourment des remords, et je « vous en conjure par ce qui vous touche et vous émeut davan- « tage, ou livrez-vous sans réserve à une étude de laquelle dépend « la vie de vos semblables; ou, s'il ne peut en être ainsi, fuyez, « sortez de cet asile, et quittez un état où vous ne seriez jamais que « le fléau de l'humanité. » (Eloge de *Stoll*, par *Vic-d'Azir.*) C'est ainsi que parlait ce grand observateur, et les conseils qu'il donne doivent être profondément gravés dans la mémoire de celui qui veut exercer dignement la science médicale. Avec une profondes connaissance de son art, on exige encore que le médecin réunisse à des qualités physiques presque toutes les qualités morales; qu'il approche l'être souffrant avec cette tranquillité d'âme qui prépare la confiance; qu'il écoute avec intérêt le malade raconter la longue série des maux qu'il a éprouvés; qu'il s'identifie avec lui: qu'il partage, pour ainsi dire, son état: car, comme un lourd fardeau, la douleur est moins pénible lorsque quelqu'un vous aide à la supporter. C'est par de telles voies que le médecin pénétrera dans le cœur

de son malade, acquerra son estime, et qu'il aura fait le plus souvent la moitié de la cure sans avoir encore employé de remèdes pharmaceutiques. Toutes les maladies qu'il aura à combattre ne seront pas des dérangemens physiques ; et même dans les lésions organiques la médecine du cœur est souvent nécessaire. C'est principalement à la suite des grandes révolutions, où la fortune prit plaisir à bouleverser les rangs, à combler de ses faveurs celui qui était pauvre, et à plonger dans la désolation et la plus profonde misère celui qui était naguère puissant ; c'est, dis-je, à la suite de ces fortes commotions politiques que le médecin rencontrera les nombreuses affections qui ont leur siége dans le désordre de nos passions, et surtout dans le dérangement, le trouble de nos facultés intellectuelles, et contre lesquelles on ne peut opposer avec succès que des secours moraux ; car la médecine ne peut trouver dans la pharmacie que de bien faibles moyens contre de si grandes altérations. Mais parmi les affections qui changent pour ainsi dire nos passions en ulcères de l'âme, il en est une qui mérite plus particulièrement de fixer l'attention du médecin, tant par sa fréquence que par les profonds désordres qu'elle produit. Qu'il jette ses regards sur ce cœur adolescent, un sentiment, une seule impulsion l'occupe tout entier : l'amour, ce principe de la vie, ce puissant mobile de toutes nos actions, devient la source de toutes les qualités morales, et procure notre bonheur lorsqu'il règne avec modération. Mais est-il porté à l'excès, est-il contrarié dans ses désirs violens, il tourne alors ses efforts contre notre faible existence, et fait de nos plus beaux jours des siècles d'amertume et de deuil ; de même qu'un soleil trop ardent fane et détruit la fleur qui vient d'éclore, au lieu de la vivifier en répandant une douce chaleur.

Le médecin trouvera dans sa pratique un nombre considérable des maladies que nous venons de signaler ; il les remarquera surtout chez les femmes ; car, comme l'a dit M. le professeur *Richerand*, de toutes les passions, l'amour est chez, cette moitié de nous-même, la

passion la plus dominante, on pourrait même dire l'unique (1). Tous les moyens seront employés pour ramener dans le sentier de la raison ces esprits égarés, ces êtres que dégrade le désordre de nos facultés ; et si l'on ne peut y parvenir, on devra alors se rappeler qu'*Hippocrate* trouva pour le fils d'Alexandre un prompt remède dans la source même du mal.

Par sa conduite privée le médecin se rendra digne de l'estime qu'inspirent ses nobles fonctions. Il évitera ces lieux publics destinés pour le reste des hommes au plaisir et au délassement ; il fuira ces réunions bruyantes où le sage ministre de la nature se verrait à chaque instant exposé à violer les lois sacrées de la tempérance : il devra enfin bannir à jamais tout ce qui pourrait troubler le calme de son esprit. C'est alors que le chef de famille ne craindra point, en l'appelant dans sa maison, de l'introduire auprès de son épouse ou de sa fille ; c'est alors qu'une maladie ou une faiblesse honteuse lui sera confiée sans crainte de révélation ; c'est enfin alors que la beauté, contrainte de repousser la pudeur, viendra avec confiance déposer à ses pieds le bouclier de ses charmes.

Dans sa pratique, toujours prudente, souvent désintéressée, aucune considération ne doit arrêter le médecin. Que son ennemi comme son ami, que l'ingrat comme le bienfaiteur, que le pauvre comme le riche, trouvent en lui un égal secours; s'il doit avoir une préférence, c'est en faveur du plus souffrant ou du plus malheureux. Qu'il se rappelle les conseils que l'éloquent *Petit* donne à son disciple *Forlis :*

Le riche doit payer l'honneur de la richesse,
Et le pauvre, honteux dans son adversité,
Veut qu'on garde pour lui la générosité.
C'est pour le consoler de sa triste impuissance,
Que le ciel dans ton cœur plaça la bienfaisance.

---

(1) L'amour est un épisode de la vie de l'homme ; c'est l'histoire entière de la femme. Pour une femme, prier, c'est toujours aimer. (M.me *de Staël.*)

Heureux le jeune médecin qui, dans les premières années de sa pratique, pourra s'éclairer de l'expérience d'un vieux praticien instruit ! Il puisera dans ses conseils et son exemple ce doute philosophique qu'on ne trouve point sur les bancs des écoles; il verra enfin ses connaissances théoriques s'épurer et prendre un nouvel éclat au creuset de l'expérience. Il ne devra jamais chercher à briller aux dépens de son collègue ; il sera aussi prompt à applaudir à ses succès que soigneux à cacher ses erreurs; et s'il est appelé à réparer les fautes de l'ignorance, il se comportera de manière à ne point choquer l'amour-propre de celui qui les a commises. Cependant il devra se rappeler la dignité dont il est revêtu auprès de ces vieux chirurgiens qui lui feront un crime de sa jeunesse et de ses connaissances modernes; il leur fera sentir que leur longue pratique, si elle n'a été basée sur des connaissances théoriques solides, si elle n'a été dirigée par une observation rigoureuse, n'est qu'un amas inextricable d'erreurs : il leur dira avec franchise que, dans leur routine aveugle et souvent funeste, ils ressemblent à celui qui, pour se rendre dans un lieu, prend un chemin opposé : plus il avance, plus il s'éloigne du but qu'il veut atteindre. Enfin, que ces hommes ignorans, toujours vains et jaloux, sachent d'ailleurs que le jeune médecin est sans doute sans expérience, si on le compare à celui qui marcha dans une longue pratique, tenant d'une main le flambeau de l'analyse, et de l'autre les connaissances théoriques de son art; mais mis en parallèle avec celui qui vit beaucoup de malades, sans jamais avoir vu de maladies, il est déjà vieux praticien; car les nombreuses affections qu'il aura étudiées dans les cours de clinique auront dirigé son esprit vers la bonne, vers la véritable observation.

Je ne parlerai point de ces hommes vils et intéressés qui, sans aucun titre légal, et dirigés par le seul appât du gain, ne craignent point de compromettre la vie des personnes crédules. Le médecin doit se borner à un souverain mépris pour de tels misérables,

et faire des vœux pour qu'ils soient frappés de la sévérité des lois.

D'après les différentes considérations que nous avons présentées, nous avons vu toute l'étendue et toute l'importance des devoirs du médecin: après avoir passé les plus belles années de sa jeunesse, tantôt courbé sur ces tristes restes de notre existence déjà soumises aux lois de la décomposition; d'autres fois entouré de miasmes infectes qui s'élèvent des malades encombrés dans les hôpitaux, il cherche par des études sérieuses et pénibles à fortifier sa raison. A peine a-t-il acquis par de longs travaux le titre auquel il aspire, que ses devoirs, en changeant de nature, n'en deviennent que plus grands. Quoi en effet de plus pénible que cette sorte de responsabilité de la vie, de ceux qui mettent en lui leur confiance? Quoi de plus dangereux que les soins exigés par une épidémie contagieuse? quoi de plus affligeant pour un cœur sensible que d'être dans la pénible obligation de porter une décision qui ôte la vie à son semblable? Enfin, quoi de plus dégoûtant que la vue journalière des infirmités humaines? Quelle sera donc, ô médecin, la récompense d'une vie passée au milieu de tant de sacrifices pour le bonheur de hommes? Trouveras-tu des ingrats parmi ceux à qui tu auras rendu de si grands services? Oui, sans doute; mais, pour les oublier, tourne tes regards vers cette cité qui rend des actions de grâces à celui qui chassa de ses murs la désolation et la mort; entends cet homme prononcer avec vénération et reconnaissance le nom du médecin qui lui conserva l'honneur et la vie; écoute ce fils redire sans cesse qu'il te doit le bonheur de posséder encore l'auteur de ses jours; vois cette mère presser tendrement son enfant dans ses bras, sa joie est ton ouvrage. Arrive enfin au milieu de cette famille qui te doit son chef: ta présence est pour elle celle d'un sauveur; les soins, les égards qu'elle a pour toi sont sans bornes, et les expressions lui manquent pour te dépeindre sa vive reconnaissance. C'est ainsi que tes années s'écou-

leront dans la douce habitude de faire le bien ; c'est ainsi que chaque jour te donnera un nouvel ami, un nouvel apréciateur de ton art. Enfin, lorsque la coupe de la vie sera tarie pour toi, tu pourras dire, en fermant pour toujours la paupière : « *Chaque instant de mon* « *existence fut employé au bien de mon semblable : je meurs, mais* « *il y aura long-temps que je ne serai plus que je règnerai encore* « *dans les cœurs qui me doivent de la reconnaissance.* »

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Senes facillimè jejunium ferunt, secundò ætate consistentes, minimè adolescentes, omnium minimè pueri; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores. *Sect.* 1, *aph.* 13.

II.

Morbi autem quilibet fiunt quidem in quibuslibet anni temporibus; nonnulli verò in quibusdam ipsorum potiùs et fiunt, et exacerbantur. *Sect.* 3, *aph.* 19.

III.

Ubi somnus delirium sedat, bonum. *Sect.* 2, *aph.* 2.

IV.

Quibus ex morbo resurgentibus aliquid dolet, ibi abscessus fiunt. *Sect.* 4, *aph.* 32.

V.

Sed et si quid doluerit ante morbum, ibi se figit morbus. *Ibid.*, *aph.* 33.